

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/12/2025 - B2025/069388 - 2004 B 03057 - 477 910 731 - 2ABFJ DISTRIBUTION

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	10 000		10 000	11,50	10 000	16,30
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	11 230	11 230				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	38 194	38 194				
Autres immobilisations corporelles	23 064	22 482	581	0,67	1 162	1,89
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 200		3 200	3,66	3 200	5,22
TOTAL (I)	85 687	71 906	13 781	15,84	14 362	23,41
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	10 800		10 800	12,42	6 100	9,94
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	14 466		14 466	16,63	70	0,11
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 205		13 205	15,18	10 847	17,68
. Autres	21 987		21 987	25,28	16 587	27,04
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	10 697		10 697	12,30	11 333	18,48
Charges constatées d'avance	2 041		2 041	2,35	2 041	3,33
TOTAL (II)	73 197		73 197	84,16	46 979	76,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	158 884	71 906	86 978	100,00	61 341	100,00

Certifié conforme à l'original

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	9,20	8 000	13,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,92	800	1,30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	27 038	31,09	27 038	44,08
Report à nouveau	-35 002	-40,23	-34 723	-56,80
Résultat de l'exercice	-3 825	-4,39	-279	-0,44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	-2 988	-3,43	836
				1,36
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	47 757	54,91	31 757	51,77
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 175	47,34	23 651	38,56
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	911	1,05	4 973	8,11
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	0	0,00		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	124	0,14	124	0,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	89 966	103,44	60 505
				98,64
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	TOTAL PASSIF (I à V)	86 978	100,00	61 341
				100,00

certifié conforme à l'original

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	106 641		106 641	100,00	112 936	100,00	-6 295	-5,56
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets	106 641		106 641	100,00	112 936	100,00	-6 295	-5,56
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			0	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			106 641	100,00	112 936	100,00	-6 295	-5,56
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			88 674	83,15	71 692	63,48	16 982	23,69
Achats de matières (marchandises)			-4 700	-4,40	-4 786	-4,23	86	1,80
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 183	1,11			1 183	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			25 009	23,45	20 795	18,41	4 214	20,28
Impôts, taxes et versements assimilés			-4 062	-3,80	2 031	1,80	-6 093	-299,99
Salaires et traitements					14 400	12,75	-14 400	-100,00
Charges sociales			3 480	3,26	7 830	6,93	-4 350	-55,55
Dotations aux amortissements sur immobilisations			581	0,54	1 253	1,11	-672	-53,62
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges					0	0,00		
Total des charges d'exploitation (II)			110 166	103,31	113 214	100,25	-3 048	-2,68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 525	-3,30	-279	-0,24	-3 246	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 525	-3,30	-279	-0,24	-3 246	N/S

Certifié conforme à l'original

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 03/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	300	0,28			300		N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	300	0,28			300		N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-300	-0,27			-300		N/S
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+III+V+VII)	106 641	100,00	112 936	100,00	-6 295		-5,56
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	110 466	103,59	113 214	100,25	-2 748		-2,42
RÉSULTAT NET	-3 825	-3,58	-279	-0,24	-3 546		N/S
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

Certifié conforme à l'original



2ABFJ DISTRIBUTION
S.A.R.L au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 151 Avenue Gabriel Peri

69120 VAULX-EN-VELIN
R.C.S LYON 477 910 731

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 25/11/2025

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à **-3824,69€** de la manière suivante :

Report à Nouveau : -3824,69 Euros

LA GERANCE



2ABFJ DISTRIBUTION
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 151 Avenue Gabriel Peri

69120 VAULX-EN-VELIN
R.C.S LYON 477 910 731

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/11/2025

Le 28/11/2025,
à 16h00,

Monsieur AHMED TAGUI, détenant 53 parts sociales,
Monsieur BOUTAYEB TAGUI, détenant 9 parts sociales,
Monsieur FETHI TAGUI, détenant 9 parts sociales,
Monsieur Abdelaziz TAGUI, détenant 9 parts sociales,

associés de la société **2ABFJ DISTRIBUTION**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

, préside la séance en qualité d'

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **une perte de -3 824,69 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 faisant ressortir **une perte de -3 824,69 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-35 001,99 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-3824,69 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-3 824,69 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 3824,69 Euros. Il passera ainsi de **-35 001,99 Euros**, à la somme de **-38 826,68 Euros** après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

